

# Résidence GISELE

## 28 appartements en Accession



<b>MAITRISE D'OUVRAGE</b> SCCV NA 07 5 Rue du Pressoir Le-Piton-Saint-Leu 97424 SAINT-LEU	<b>MAITRISE D'OEUVRE</b> MTA & C ARCHITECTES 215 Avenue Leconte de Lisle 97400 SAINT-LEU Tél : 0 292 4 28 95 Email: secretariat@mta-c.com	<b>Opération "Résidence GISELE"</b> Commune de Saint-Paul	<b>PC6-2 PERMIS DE CONSTRUIRE</b> Volet paysager (vue jardin 1)	Date: 15/06/2022

**RD6- Rue Joseph Hubert - 97435 Saint Gilles les Hauts**

# NOTICE DESCRIPTIVE SOMMAIRE

Etabli le : 03/02/2023

## 1. CARACTERISTIQUES GENERALES DE L'IMMEUBLE

Désignation	Indications à donner
<b>1.1. 1 infrastructure</b>	
1.1.1. Fouilles	En pleine masse.
1.1.2. Fondations	Semelle filante en béton armé. <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
<b>1.2. Murs et ossatures</b>	
1.2.1. Murs du parking	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.2.1.1. Murs périphériques.	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2.</a>
1.2.1.2. Murs de façades	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.2.2. Murs pignons.	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.2.3. Murs mitoyens.	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.2.4. Murs extérieurs divers	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.2.5. Murs porteurs à l'intérieur des locaux (refends).	Voiles Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.2.6. Murs ou cloisons séparatifs : - Entre locaux privatifs contigus : - Entre locaux privatifs et autres (escaliers, ascenseurs, halls, et locaux).	Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18 Béton armé banché épaisseur 0,16 et 0,18
<b>1.3. Planchers</b>	
1.3.1. Planchers sur étage courant.	Dalle béton armée épaisseur 0,15 à 0,20 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.3.2. Planchers sous terrasse.	Dalle béton armée épaisseur 0,15 à 0,20 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.3.3. Planchers sur locaux collectifs, techniques, entrées, circulations et locaux divers.	Dalle béton armée épaisseur 0,15 à 0,20 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
1.3.4. Planchers sur locaux non chauffés ou ouverts.	Dalle béton armée épaisseur 0,15 à 0,20 <a href="#">Dosé a 250Kg au M2</a>
<b>1.4. Cloisons de distribution</b>	
1.4.1 Entre pièces principales.	Cloisons sèche : type Placoplatre hydrofuge -épaisseur 0,072

	isolées par laine de verre ou laine de roche
1.4.2. Entre pièces principales et pièces de service.	Cloisons sèche type Placoplatre hydrofuge- épaisseur 0,072 isolées par laine de verre ou laine de roche
<b>1.5. Escaliers</b>	
1.5.1 Escalier commun	Béton armé
1.5.2 Escalier de secours	Sans objet
<b>1.6. Conduits de fumée et de ventilation</b>	
1.6.1 Conduits de fumée des locaux de l'immeuble.	Ventilation de la cage d'escalier , classé en 3 <sup>ème</sup> famille A ventilation à l'air libre
1.6.2. Conduits de ventilation des locaux de l'immeuble.	Ventilation naturelle ou VMC individuelles dans les pièces humides non éclairés naturellement
1.6.3. Conduits d'air frais.	Sans objet
1.6.4. Conduits de fumée de chaufferie.	Sans Objet
1.6.5. Ventilation haute de chaufferie.	Sans objet
<b>1.7. Chutes et grosses canalisations</b>	
1.7.1. Chutes d'eaux pluviales.	Canalisation PVC classé M1
1.7.2. Chutes d'eaux usées.	Canalisation PVC classé M1
1.7.3. Canalisations en sous-sol.	Canalisation PVC classé M1
1.7.4. Branchements aux égouts	PVC sur réseau public d'assainissement en gravitaire sur regard le plus proche existant et suivant plan du PC
<b>1.8. Toitures.</b>	
1.8.1. Charpente, couverture et accessoires.	Charpente métal traité galvanisé à chaud ou bois et Tôle Aluminium 90/100ème de type ondulé ou profil :1000P Toiture terrasse étanchée avec isolant « TTNA » avec dalles sur plots en privatif si nécessaire pour accès privatif. à définir suivant le cas .
1.8.2 Dalle terrasse étanchée	Multicouche ou liquide suivant étude du BET
1.8.3 Étanchéité et accessoires	Étanchéité multicouche ou liquide selon position et étude du BET
1.8.4 Souches de cheminée, ventilations et conduits divers	Maçonnerie et dés béton suivant leurs positions

## 2. LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS

Désignation	Indications à donner
<b>2.1. Sols et plinthes.</b>	
2.1.1. Sols et plinthes des pièces principales.	Carrelage collé ou parquet stratifié flottant et isolant à haute densité -plinthes carrelés ou bois
2.1.2. Sols et plinthes des pièces de service.	Carrelage collé ou parquet stratifié flottant haute densité , plinthe carrelé
2.1.3. Sols et plinthes des entrées et dégagements.	Carrelage collé ou parquet stratifié flottant haute densité- plinthes carrelé
2.1.4. Sols des balcons, loggias... 2.1.5 Sols des pièces humides « SDB et Cuisines »	Carrelage collé en R 10 - pied nu + plinthes droite carrelage Carrelage collé en R 11 - pied nu + plinthes droite carrelage Sur terrasse accessible dallettes gravillonnée sur plots PVC
<b>2.2. Revêtements muraux (autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures).</b>	
2.2.1. Revêtements muraux des pièces de service.	Faïence murale dans salle de bain hauteur 1,80 m en périphérie de la baignoire ou de la douche et dans le prolongement au droit des vasques sur 1,20ml de haut . Dans la cuisine : crédence en stratifié Alu , teinte à définir uniquement devant la plaque électrique .
2.2.2. Revêtements muraux dans autres pièces.	Sans objet
<b>2.3. Plafonds (sauf peintures, tentures).</b>	
2.3.1. Plafond des pièces intérieures.	Enduit pelliculaire et peinture vinylique ou Glycéro lessivable mat
2.3.2. Plafonds des séchoirs à l'air libre.	Enduit pelliculaire et peinture vinylique ou pliolithe
2.3.3. Plafonds des loggias.	Peinture pliolithe
2.3.4. Sous-face des balcons.	Peinture pliolithe
<b>2.4. Menuiseries extérieures.</b>	
2.4.1. Menuiseries extérieures des pièces principales.	Fenêtre et portes fenêtres PVC ou Aluminium laqué, vitrage clair, classement E2V2 : détails et repères suivant plans
2.4.2. Menuiseries extérieures des pièces de services.	Fenêtre et portes fenêtres PVC ou Aluminium laqué, vitrage clair, classement E2V2 : détails et repères , suivant plans
<b>2.5. Fermetures extérieures et occultations, protection solaire.</b>	
2.5.1. Pièces principales. ( suivant plan des façades :	Volets à projection à lames orientables , battants ou volets

PC )	couissants lames pleine incliné à 20 degré : suivant plan et orientation des ouvertures .
2.5.2. Pièces de services.	Néant
<b>2.6. Menuiseries intérieures.</b>	
2.6.1. Huisseries et bâtis.	Acier ou bois traité
2.6.2. Portes intérieures.	Isoplane, à âme alvéolaire ou pleine - finition peinte -laqués sur les 2 faces
2.6.3. Impostes en menuiseries	Sans objet
2.6.4. Portes palières.	Porte métallique à recouvrement isolante âme pleine :29 Db - sécurisée serrure 3 points équipé d'un œilleton – plinthe rejet d'eau en partie basse et seuil suisse aluminium.
2.6.5. Portes de placards. (Dans 1 chambre uniquement)	Porte coulissante en 18m/n d'épaisseur stratifié - posé sur rail aluminium haut et bas – porte toute hauteur.+ équipement étagères 1/3 et 2/3 penderie
2.6.6. Portes de locaux de rangement.	Sans Objet
2.6.7. Moulures et habillages.	Sans objet
2.6.8. Escaliers intérieur des Duplex	Sans objet
<b>2.7. Serrurerie et garde-corps.</b>	
2.7.1. Garde-corps et barres d'appui.	Aluminium vitré ou acier thermo laqué avec lisses
2.7.2. Grilles de protection des baies	Aluminium vitré ou acier thermo laqué avec lisse
2.7.3. Ouvrages divers. (Terrasses privative traitement et circulations Extérieures )	Dallettes gravillonnée poser sur plot PVC, ou Deck bois en composite plein , dimensions à définir et poser viser sur lambourrages à la demande
<b>2.8. Peintures, papiers, tentures.</b>	
2.8.1. Peintures extérieures et vernis:	
2.8.1.1. Sur menuiseries.	Néant
2.8.1.2. Sur fermetures et protections.	Néant
2.8.1.3. Sur serrurerie	Peinture glycérophtalique ou laque à l'eau
2.8.1.4. Sur enduits, habillage en bois, staffs ou autres, murs et plafond des loggias, sous-face et rives des balcons.	Imperméabilisation 10/10 ème, et 20/10 ème sur les points singuliers avec entoilage , pilolite, vernis ou lasure selon position.
2.8.2. Peintures intérieures:	
2.8.2.1. Sur menuiseries.	Peinture glycérophtalique ou laque à l'eau
2.8.2.2. Sur murs.	Peinture vinylique blanche lessivable mat
2.8.2.3. Sur plafonds	Peinture vinylique blanche mat
2.8.2.4. Sur canalisations, tuyauteries, chutes, éléments de chauffage et divers.	Peinture glycérophtalique
2.8.3. Papiers peints :	
2.8.3.1. Sur murs.	Sans objet
2.8.3.2. Sur plafonds.	Sans objet
2.8.4. Tentures (tissus, toiles plastifiées, etc.) :	
2.8.4.1. Sur murs.	Sans objet
2.8.4.2. Sur plafonds.	Sans objet
<b>2.9. Équipements ménagers :</b>	
2.9.1. Équipements ménagers :	
2.9.1.1. Bloc évier, robinetterie.	Evier inox brossé ou résine à : 2 cuves + égouttoir, avec mitigeur à col de cygne
2.9.1.2. Appareils et mobilier.	Équipement meubles de cuisine avec hotte et plaque chauffante électrique comprend : meuble rangement en partie haute , crédence mural aluminium uniquement devant plaques électrique , meuble four et meuble : 3 tiroirs en partie basse (four non fourni ) - Plan de travail stratifié hydrofuge pos- formé suivant plan, pour chaque logement Receveur de douche extra plat blanc avec « garde d'eau »
2.9.1.3. Évacuation des déchets.	Néant
2.9.1.4. Armoire sèche-linge.	Néant
2.9.2. Équipements sanitaires et plomberie:	
2.9.2.1 Distribution d'eau froide	Tube polyéthylène réticulé (retube)
2.9.2.2 Distribution eau chaude collective	Tube polyéthylène réticulé (retube)
2.9.2.3 Production et distribution d'eau chaude individuelle	Chauffe- eau Solaire : avec ballons de stockage individuels. Installation en dissocié : de 150 à 300 Litres suivant la typologie des logements et capteurs solaire posés en toiture
2.9.2.4 Evacuations	PVC

2.9.2.5 Distribution du gaz	Sans objet
2.9.2.6 Branchements en attente	Machine à laver et lave vaisselles : dans cuisine » ou dans porche ou séchoir pour la Machine à laver
2.9.2.7 Appareils sanitaires	Porcelaine blanche avec meuble vasque pour les SDB simple ou double suivant la typologie des logements
2.9.2.8 Robinetterie	Mitigeur mousseur cranté en mode économique
2.9.2.9 Accessoires divers	Miroir dans les SDB au -dessus des vasques .
<b>2.9.3 Equipements électriques</b>	
2.9.3.1 Type d'installation	Installation électrique encastrée
2.9.3.2 Puissance à desservir	Conforme à la norme NFC15-100
2.9.3.3 Equipement de chaque pièce	Conforme à la norme NFC15-100
2.9.3.4 Sonnerie de porte palière	Conforme à la norme NFC15-100
<b>2.9.4 Chauffage, cheminées, ventilations</b>	
2.9.4.1 Type d'installation	Ventilation mécanique contrôlée individuel selon position, pour pièces sanitaires »SDB et WC « pièces aveugles. »
2.9.4.2 Température garantie dans les pièces	Sans objet
2.9.4.3 Appareils d'émission de chaleur	Sans objet
2.9.4.4 Conduits de fumée	Sans objet
2.9.4.5 Conduits et prises de ventilation	Prise d'air en façade
2.9.4.6 Conduits de prise d'air frais	Prise d'air en façade
<b>2.9.5 Equipement intérieur des placards et des pièces de rangement.</b>	
2.9.5.1 Placards Chambre principale seulement	Rayonnage : 1/3 tablettes réglables et 2/3 penderie à tringle « porte habit »
2.9.5.2 Pièces de rangement (Porche)	Sans objet
<b>2.9.6 Equipement de télécommunication</b>	
2.9.6.1 Radio TV	Prise TV dans séjour et chambre principale
2.9.6.2 Téléphone	Conjoncteur dans séjour, cuisine, et chambres
2.9.6.3 Commande de la porte principale d'entrée de l'immeuble	Par digicode couleur tactile et portier dans les appartements
<b>2.9.7 Autres équipements</b>	
	Climatiseur : attente électrique et attente clim dans séjour et climatiseur installé dans les chambres qui seront également équipées de brasseur d'air réglementaire suivant norme RTA DOM

### 3. ANNEXES PRIVATIVES

Désignation	Indications à Donner
<b>3.1 Caves, celliers, greniers</b>	
3.1.1 Murs ou cloisons	Sans objet
3.1.2 Plafonds	Sans objet
3.1.3 Porte d'accès	Sans objet
3.1.4 Ventilation naturelle	Sans objet
3.1.5 Equipement électrique	Sans objet
<b>3.2 Box et parkings couverts</b>	
3.2.1 Murs ou cloisons	Sans objet
3.2.2 Plafond	Sans objet
3.2.3 Sols	Sans objet
3.2.4 Porte d'accès	Sans objet
3.2.5 Ventilation	Sans objet

3.2.6 Equipement électrique	Sans objet
<b>3.3 parkings extérieurs sous immeuble</b>	
3.3.1 Sol : dimensions	2,50 ou 2,40 x 5,00
3.3.2 Délimitation au sol	Peinture blanche sur béton , tracer seulement des limites places et numérotation .
3.3.3 Système de repérage	Numérotation par peinture sur mur ou sol suivant le cas
3.3.4 Système condamnant l'accès	Portail automatique avec bip (2 par logement)

#### 4. PARTIES COMMUNES INTERIEURES A L'IMMEUBLE

Désignation	Indications à donner
<b>4-1 Hall d'entrée</b>	
4.1.1 Sols	Carrelage ou pierre naturel posé sur chape de mortier ou collé avec plinthe assortie au choix de l'architecte
4.1.2 Parois	Carrelage ou pierre naturelle, posé collé avec incorporation d'un miroir sur cadre bois dur .
4.1.3 Plafonds	Faux plafond acoustique avec incorporation de spot d'éclairage
4.1.4 Éléments de décoration	Miroir dans cadre bois . en fonction de la place disponible
4.1.5 Porte d'accès, système de fermeture, appel des occupants de l'immeuble	Portillon métallique à barreaudage sur ventouse . Ouverture par digicode/Vigic , ou interphone à l'entrée de l'opération au droit du trottoir
4.1.6 Boîtes aux lettres et paquets	Conforme norme NF D27 404 en batterie, poser dans le hall d'entrée
4.1.7 Tableau d'affichage	1 y compris poubelle mural
4.1.8 Chauffage	Sans objet
4.1.9 Equipement électrique	Points lumineux à led, allumage par détecteur de présence encastré , spot ou hublot
<b>4.2 Circulations du rez de chaussée, couloirs étages</b>	
4.2.1 Sols	Carrelage collé pour l'ensemble des circulations et pose de plinthes carrelée assorties (hors cunettes non carrelé )
4.2.2 Murs	Peinture acrylique ou imper si au droit des logements
4.2.3 Plafond	Peinture Piolithe
4.2.4 Eléments de décoration	Néant
4.2.5 Chauffage	Sans objet
4.2.6 Electricité	Points lumineux à Led , allumage par détecteur de présence encastrés anti-vandalisme
<b>4.3 Circulation sous sol</b>	
4.3.1 Sols	Livrer brut
4.3.2 Murs	Livrer Brut (seul les poteaux sont prévus en peinture )
4.3.3 Plafond	Livrer brut
4.3.4 Porte d'accès	Coupe /Feu avec fermeture par ferme -porte
4.3.5 Rampes d'accès véhicule	Béton anti dérapant
4.3.6 Electricité	Conforme à la norme NFC 15-100
<b>4.4 Cages d'escalier</b>	
4.4.1 Sols des paliers	Seul les paliers seront carrelé , les marches sont liver en béton brut et nez de marche anti dérapant rapporté ou peint , pose de carrelage de type podotactile en partie haute de chaque palier PMR
4.4.2 Murs	Peinture acrylique ou imper au droit des logements
4.4.3 Plafond	Peinture Piolithe
4.4.4 Escaliers (marches, contremarches)	Marches et Contre marche brut avec nez de marche peint anti-dérapant et contraste de la première et dernière contre-marche en peinture . Sous face : peinture piolithe
4.4.5 Chauffage, ventilation	Sans objet
4.4.6 Electricité	Hublots étanches anti -vandalisme , allumage par détecteur de présence encastré .
<b>4.5 Locaux communs</b>	
4.5.1 Zones de stockage vélos	En RDC dimension suivant norme en vigueur
4.5.2 Buanderie collective	Sans objet
4.5.3 Séchoir collectifs	Sans objet
4.5.4 Locaux de rangement et d'entretien	Sans objet
4.5.5 Local Poubelles	Local carrelé et faïencé sur une hauteur de 1 50 ml en périphérie du local et pose d'un siphon de sol et robinet de puisage. Éclairer et Ventiler naturellement -VMC individuel

	si nécessaire
<b>4.6 Locaux sociaux</b>	
4.6.1 Salle de bricolage	Sans objet
4.6.2 Salle de jeux et de réunion	Sans objet
<b>4.7 Locaux techniques</b>	
4.7.1 Air de dépose des ordures ouvert	
4.7.1.1 Sols	Béton balayer ou enrobé noir
4.7.1.2 Murs	Peinture piolithe sur hauteur de 1,20m
4.7.1.3 Equipement électrique	Hublot sur détecteur intégré ou télérupteur si nécessaire
4.7.1.4 Ventilation	Sans objet
4.7.1.5 Porte d'accès	Portillons coulissant sur clôture rigide standard
4.7.1.6 Plomberie	Sans objet
4.7.2 Chaufferie	Sans objet
4.7.3 Sous station de chauffage	Sans objet
4.7.4 Local supprimeur	Sans objet
4.7.5 Local transformateur EDF	Si nécessaire ou pose d'un coffret : fausse- coupure en mitoyenneté de la rue Joseph Hubert , limite parcelle + GT dans les circulations
4.7.6 Local machinerie ascenseur	Sans objet
4.7.7 Local VMC	Sans objet
4.8 Conciergerie	Sans objet

## 5. ÉQUIPEMENTS GENERAUX DE L'IMMEUBLE

Désignation	Indications à donner
<b>5.1. Ascenseurs</b>	
5.1.1. Ascenseur	Ascenseur Normalisé de : 650 Kg Portes automatiques coulissante en inox en RDC et peint à l'étage, y compris habillage des tableaux Revêtement de sol carrelé ou sol souple à pastilles noir . Miroir grande hauteur, parois en stratifié de couleur. Plinthes inox poli Barres d'appuis en aluminium massif sur une face. Eclairage en faux plafond Equipements complémentaires suivant normes en vigueur
<b>5.2. Chauffage, eau chaude.</b>	
5.2.1. Équipement thermique de chauffage :	
5.2.1.1. Production de chaleur.	Sans objet.
5.2.1.2. Régulation automatique.	Sans objet.
5.2.1.3. Pompes et brûleurs.	Sans objet.
5.2.1.4. Accessoires divers.	Sans objet.
5.2.1.5. Colonnes montantes.	Conforme aux normes EDF et autres concessionnaires
5.2.2. Service d'eau chaude :	
5.2.2.1. Production d'eau chaude.	Solaire avec capteurs en toiture et ballons dans chaque logement -installation de type collectif individuel dissociée
5.2.2.2. Réservoirs.	Par ballon individuel dissocié poser dans les zones de porches ou séchoirs - Suivant étude du BET, il pourra être réalisé pour certain cas en thermosiphon de type monobloc en toiture suivant le cas
5.2.2.3. Pompes et brûleurs.	Sans objet.
5.2.2.4. Comptage général.	Installé en limite de propriété dans chambre encastré en façade ou dans regard en élévation suivant la demande du concessionnaire.
5.2.2.5. Colonnes montantes.	Colonnes AEP/FT/SG et EDF
5.3. Télécommunications.	
5.3.1. Téléphone	Installations en attente de raccordement par le service de FT dans gaines, et fibre optique intégré .
5.3.2. Antennes TV et radio.	Installation collective avec amplificateur et raccordements individuels y compris bouquet satellite – Antenne collective en toiture
<b>5.4. Réception, stockage et évacuation des ordures ménagères.</b>	
	Local à RDC , à sortir le jour des enlèvements par le syndic ,

	prévu par les services du TCO
<b>5.5. Ventilation mécanique des locaux.</b>	
	Suivant besoin
<b>5.6. Alimentation en eau.</b>	
5.6.1. Comptage général	Compteur général dans local en limite de propriété et comptage individuel dans les GT dan chaque étages.
5.6.2. Surpresseurs, réducteurs et régulateurs de pression, traitement de l'eau.	Sans objet.
5.6.3. Colonnes montantes.	Dans gaines techniques à chaque niveau..
5.6.4. Branchements particuliers	Comptages individuels. Coupure individuelle dans chaque logement pour l'AEP .
<b>5.7. Alimentation en gaz.</b>	
5.7.1. Colonnes montantes.	Sans objet.
5.7.2. Branchements et comptages particuliers.	Sans objet.
5.7.3. Comptage de services généraux	Sans objet.
<b>5.8. Alimentation en électricité.</b>	
5.8.1. Comptages des services généraux.	En gaine technique des communs.
5.8.2. Colonnes montantes.	En gaine technique, pose des distributeurs EDF
5.8.3. Branchement et comptages particuliers.	Comptage individuel dans des GTL individuelle logements sur les platines normalisées prévu à cet effet .

## 6 - Parties communes extérieures à l'immeuble et leurs équipements.

Désignation	Indications à donner
<b>6.1. Voirie et parkings.</b>	
6.1.1. Voie d'accès.	Béton brut avec durcisseur et joint de fractionnement ou en enrobé
6.1.2. Trottoirs.	Sans objet
6.1.3. Parkings visiteurs ou commerçant	Sans Objet
<b>6.2 Circulation des piétons</b>	
6.2.1 Chemin d'accès aux entrées, ou emmarchement, rampes, cours	En béton balayé ou DECK bois ou composite ou carrelage . Éclairage intégré dans les murets ou façades de ces circulations
<b>6.3 Espaces verts</b>	
6.3.1 Aire de repos	Sans objet
6.3.2 Plantation d'arbres, arbustes, fleurs	Haies vives le long de la voie (crotons, bougainvilliers...), Arbres à hautes tiges et arbustes dans jardins collectifs. suivant la demande du PC
6.3.3 Engazonnement	Par semis ou trainasse pour les jardins privatif et commun
6.3.4 Arrosage	Robinet de puisage individuel
6.3.5 Bassins décoratifs	Sans objet
6.3.6 Chemins de promenade	Deck ou pav'herbe ou carrelage ou terre/ pierres
<b>6.4 Aire de jeux et équipement sportifs</b>	
6.4.1 Sol	Sans objet
6.4.2 Equipement	Sans objet
<b>6.5 Eclairage extérieur</b>	
6.5.1 Signalisation de l'entrée de l'immeuble	Eclairage incorporé dans la plaque interphonie + éclairage encastré sur façade
6.5.2 Eclairage des voiries, espaces verts, jeux et autres	Par des éclairages encastrés dans les murets des circulations ou en façade par spots sur murs en RDC
<b>6.6 Clôtures</b>	
6.6.1 Sur rue	Accès piétons par portillon de type obamboo et voiture par portail à barreaudages dito obamboo
6.6.2 avec les propriétés voisines	Clôture rigide de 1,50ml de hauteur sur murets de 0,60ml de haut ou mur plein existant conservés , si bon état
<b>6.7 Réseaux divers</b>	
6.7.1 Eau	Réseau public sur rue Joseph Hubert
6.7.2 Gaz	Sans objet
6.7.3 Electricité	Réseau public sur rue Joseph Hubert depuis la fausse coupure ou sur transfo préfa à créer si nécessaire
6.7.4 Postes incendie, extincteurs	Néant. Extincteurs parking nombre selon réglementation
6.7.5 Egouts	Réseau public sur rue Joseph Hubert
6.7.6 Epuration des eaux.	Raccordement sur le réseau public existant



6.7.7 Télécommunication	Réseau public sur rue Joseph Hubert
6.7.8 Drainage du terrain	Raccordement du surplus des EP au domaine public existant
6.7.9 Evacuation des eaux de pluies et de ruissellement sur le terrain, espaces verts, chemins, aires, cours et jeux	Raccordement au réseau public existant et bassin de rétention pour drainage des eaux de pluie intérieure avec surverse raccorder sur le réseau de la ville .